



ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

Rappel et précisions réglementaires

Principe : arbitrage par les jeunes dès lors que 3 arbitres officiels ne sont pas désignés.

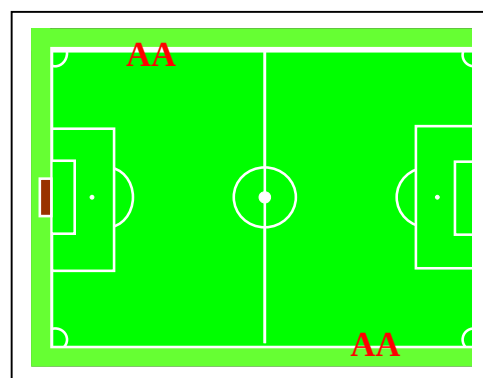
Remarque : faire arbitrer au centre vos très jeunes arbitres (FER) sur les catégories U13 ou U14.

Règle :

- ✓ Foot à 8 (U13) : **arbitrage obligatoire par un(e) joueur(se) dès lors que 10 joueurs(ses) sont inscrits(tes) sur la feuille de match.** Remplacement à la pause coaching ou à la mi-temps (participation possible de 4 jeunes par rencontre).
- ✓ Foot à 11 (U14 à U18) : **arbitrage obligatoire par un(e)(e) joueur(se) dès lors que 13 joueurs(ses) sont inscrits(es) sur la feuille de match.** Remplacement à la mi-temps et 1 changement possible par période (participation de 2 à 4 jeunes par rencontre).

Positionnement :

- ✓ Positionnement de l'arbitre assistant côté du banc de touche **durant toute la rencontre pour l'équipe qui reçoit et à l'opposé pour l'équipe visiteuse** (règle habituelle).
- ✓ Les 2 assistants se positionnent conformément au schéma ci-contre.



Procédures de remplacement :

- ✓ A la mi-temps ou à la pause coaching : informer l'arbitre central du changement.
- ✓ En cours de période (même procédure que pour les joueurs) : **changement à un arrêt de jeu à demander auprès de l'arbitre central par le capitaine.** Le remplacement se fait depuis la zone de remplacement des joueurs (ligne de touche au centre du terrain).

DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOTBALL





Non respect de la mise en œuvre de la procédure « arbitrage des jeunes par les jeunes » :

- ✓ L'arbitre officiel indiquera sur la feuille de match l'absence de jeunes à l'arbitrage (sauf si le nombre de joueurs inscrit sur la feuille de match ne le permet pas). Sanction prévue en cas de défaillance : moins 1 point par rencontre.

Accompagnement des joueurs à l'arbitrage et des jeunes arbitres officiels :

Identifier une personne ressource (dirigeant) pour :

- ✓ Accompagner et conseiller les joueurs qui arbitrent à la touche.
- ✓ Servir de relais entre le jeune arbitre officiel et les joueurs qui arbitrent.

Ce dirigeant licencié, inscrit sur la feuille de match et présent sur le banc :

- ✓ Connaît les Lois du Jeu.
- ✓ A une expérience d'arbitre assistant.

Rôles du dirigeant :

Assister le jeune arbitre officiel :

- ✓ Reçoit les consignes d'avant-match dans les vestiaires.
- ✓ Accompagne le jeune arbitre officiel aux vestiaires jusqu'à la fin du match.

Accompagner les joueurs à l'arbitrage :

- ✓ Informe les joueurs des consignes données par l'arbitre central.
- ✓ Gère les changements des joueurs à l'arbitrage (en lien avec l'éducateur).
- ✓ Conseille les joueurs sur l'arbitrage à des moments opportuns (avant-match, avant un changement, après un changement, à la mi-temps, après le match, à l'entraînement) : placement, gestuelle, concentration...
- ✓ Intervient auprès de l'environnement (spectateurs) qui chercherait à perturber les jeunes qui arbitrent.

Attention, pendant la rencontre, le dirigeant reste dans la zone technique ; il ne suit donc pas physiquement le jeune qui arbitre à la touche.